

Études générales, francophonie européenne, français de l'Afrique subsaharienne, du Canada, des Amériques

Marie-Madeleine BERTUCCI (dir.), *Les français régionaux dans l'espace francophone*, Frankfurt am Main, Peter Lang ("Langue, multilinguisme et changement social", vol. 25), 2016, 254 pp.

La Maison de la Nouvelle-Calédonie de Paris a accueilli, les 14 et 15 mars 2012, un colloque consacré aux français régionaux dont les actes sont réunis dans le présent volume. Une préface optimiste d'Henriette WALTER ("Les français régionaux", pp. 9-10) attire l'attention sur le fait que "malgré une diminution inquiétante de leur usage [des langues vernaculaires], et pour peu que l'on veuille bien prêter l'oreille, on peut encore les entendre en France, en ce début de XXI^e siècle, où leur sauvegarde est même mise à l'ordre du jour" (p. 9). Après la "Présentation" (pp. 11-13) de la coordinatrice du volume, les différentes contributions sont organisées en trois parties concernant respectivement le statut et le caractère problématique des variétés régionales ("Les français régionaux: un statut problématique", pp. 17-114), leur place au sein de la francophonie ("Quelle place pour les formes régionales dans un contexte mondialisé?", pp. 117-169) et dans l'enseignement ("Vers une didactique contextualisée en situations plurilingues", pp. 173-220). Dans chacune de ces sections figurent des études spécialement consacrées à des contextes non hexagonaux, dont je rendrai compte dans cette note de lecture. Rappelons en outre la postface de Robert CHAUDENSON ("Les français régionaux dans l'espace francophone. Quel statut linguistique, quelle place dans les politiques éducatives?", pp. 223-237), qui retrace les phases les plus importantes des recherches sur les français régionaux et invite à poursuivre par des projets fondés sur des données qui attestent l'usage réel de ces variétés, qui s'ouvrent davantage à des faits non lexicaux et qui s'insèrent dans une démarche mettant en relation les données régionales avec les autres dimensions de la variation linguistique.

En ce qui concerne les articles portant plus particulièrement sur les espaces francophones hors de France, Michel FRANCARD présente la situation linguistique de la Belgique dans une étude intitulée “Norme endogène et enseignement du français en Belgique francophone. Entre dénégation et acceptation” (pp. 101-114). Après avoir rappelé les points de convergence et de divergence entre les variétés wallonne et bruxelloise, il explique comment, malgré une évolution vers des représentations plus positives depuis les années 1980, la norme endogène peine encore à s'imposer dans l'enseignement. Une démarche fondée sur l'observation des faits de variations pratiqués par les élèves et sur une approche critique aux usages qui s'éloignent du français dit de référence est finalement indiquée comme une voie efficace dans le développement d'attitudes moins liées à des visions hiérarchisées ou folklorisantes de la variation régionale.

En s'appuyant sur des échanges entre locuteurs francophones camerounais, Valentin FEUSSI (“Francophonie et *altercentricité*: construire la régionalité autour de parcours et d'expériences?”), pp. 117-128) jette un regard critique sur le modèle pluricentrique de la francophonie conçue comme un ensemble de normes locales stables. Il s'interroge sur le processus de construction des usages régionaux afin de faire comprendre comment ceux-ci “sont des conséquences de parcours expérientiels et complexes de locuteurs” (p. 119), et invite à prendre en considération “l'univers des représentations, des croyances, des repères de l'interlocuteur francophone” (p. 125). Ainsi, “l'espace francophone construirait [...] les régionalités non plus autour de sociolectes / régiolectes, mais autour d'*alterlectes*, lesquels [...] mettraient en évidence [l]es ‘efforts de tension’ entre francophones pour construire la régionalité” (p. 127).

L'importance du facteur subjectif et des représentations des locuteurs dans la construction d'une variété régionale est également mise en relief par Annette BOUDREAU (“‘Nous aussi, on dit ça’. Frontières et catégories linguistiques. L'exemple de l'Acadie”, pp. 89-100), qui montre comment ont évolué les discours sur le français en Acadie depuis la fin du XIX^e siècle et met en garde contre l'effet de stéréotypie lié à la survalorisation de la diversité des usages entre variétés régionales, qui risque d'occulter le grand nombre de ressemblances utiles à mettre en valeur l'appartenance à la même langue. Toujours dans le continent américain, Albert VALDMAN réfléchit à “L'élaboration d'une norme endogène dans la valorisation du français vernaculaire en Louisiane” (pp. 75-87) en retraçant les différentes initiatives mises en place pour favoriser la construction d'une norme endogène, du programme du CODOFIL ciblé sur le français de référence, aux tentatives d'introduire une graphie qui reflète l'oralité, aux variétés diffusées par les manuels de français langue étrangère. Dominique FATTIER s'intéresse au “français en créolophonie: à propos des contributions haïtiennes”

(pp. 129-140) et décrit la complexe situation linguistique d'Haïti, en pleine évolution après le séisme de 2010. Elle montre en particulier la richesse des sources littéraires qui permettent d'étudier ce français régional pour s'interroger ensuite sur sa place dans l'enseignement et mettre en évidence la nécessité "d'une solide culture des langues et de l'histoire des langues dans la formation des enseignants en créolophonie, afin qu'ils ne soient coupés ni de leur passé, ni de leur avenir" (p. 137).

Deux contributions portent sur le français calédonien, variété qui est d'abord présentée par Christine PAULEAU ("Le lexique du français calédonien. Présentation linguistique et sociolinguistique – mondialisation, homogénéité, hétérogénéité", pp. 141-154) sur la base des données recueillies pour sa description lexicographique au sein de la BDLP (www.bdlp.org). En adoptant une perspective différentielle et polylectale, PAULEAU rappelle les conditions d'émergence du français calédonien, puis évoque ses particularités lexématiques et sémantiques, ainsi que son hétérogénéité sociolinguistique sur le continuum acrolectes-mésoclectes-basilectes. Véronique FILLOL ("Le français 'langue partagée' en Nouvelle-Calédonie: quelle place pour la diversité linguistique à l'école? Quelle didactique du français contextualisé?", pp. 187-199) s'intéresse plus particulièrement à la place du français en Nouvelle-Calédonie, surtout à l'école, en fonction des programmes adoptés à la rentrée scolaire de 2012. Enfin, d'un point de vue socio-didactique elle s'interroge sur les fonctions que pourrait jouer le français dans une situation où la valorisation de la diversité linguistique est un facteur essentiel pour réussir à réduire l'insécurité linguistique.

Cristina BRANCAGLION

Claudine FRÉCHET (dir.), *La variation du français dans le monde. Quelle place dans l'enseignement?*, Limoges, Lambert-Lucas, 2016, 137 pp.

Ce volume réunit une série d'études concernant les possibilités et modalités de prise en compte de la variation dans le contexte institutionnel de l'école, traditionnellement ancré à la norme écrite et, par conséquent, à une vision unique et figée de la langue française. Plusieurs contributions sont ciblées sur la variation diatopique du français. Dans cette direction, et dans une perspective générale, Marie-Madeleine BERTUCCI, met l'accent sur l'effet "unificateur" (p. 66) produit par le français scolaire, qui peut devenir un obstacle à l'apprentissage de l'oral. Ainsi, après avoir montré quelques analogies entre le fran-

çais familier ou populaire et les français non hexagonaux (Louisiane et Missouri), elle invite à introduire une approche variationniste dans l'enseignement pour pallier au "figement des connaissances" produit par "une certaine tradition de la didactique et de la grammaire" afin de parvenir à une nouvelle conception de la langue, qui pourra alors être "consid[érée] comme un continuum constitué par les différentes 'manières de parler' et non comme un absolu stable" ("Variété scolaire du français et pesanteur des représentations normatives", pp. 65-74: p. 72).

Jean-François DE PIETRO, Federica DIÉMOZ et Marinette MATTHEY présentent les caractéristiques phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques du français parlé en Suisse romande, qui se distingue pour une grande variation régionale interne, puis décrivent les attitudes des locuteurs vers ces particularités et retracent la progressive ouverture à la variation des programmes scolaires que l'on peut observer à partir des années 1960. Ils soulignent cependant que, même si le français de Suisse romande est présent dans les pratiques réelles des étudiants et des enseignants, sa prise en considération dans l'enseignement reste encore ponctuelle et ambiguë et invitent à prendre en considération le fait que l'enjeu didactique ne demeure pas dans l'enseignement de la variété régionale, mais dans l'élaboration de projets visant à "travailler le rapport que les élèves entretiennent avec leur variété de français, leur attitude à son égard, afin, notamment, de diminuer leur insécurité linguistique [...] et de leur fournir des connaissances étayées à propos de la langue qu'ils utilisent quotidiennement" (p. 56). À titre d'exemple, ils proposent des activités conçues selon les approches 'plurielles' présentées dans le CARAP (Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures), qui pourront sûrement stimuler l'élaboration de matériaux didactiques concernant aussi d'autres variétés de français. Malheureusement les liens signalés dans l'article ne sont plus actifs mais d'autres activités conçues selon la même approche s'avèrent disponibles sur le site de la collection ÉOLE: <http://eole.irdp.ch> ("La variation du/des français en Suisse romande: enjeux et défis de sa présence à l'école", pp. 43-63).

Cristelle CAVALLA et Sascha DIWERSY décrivent les résultats d'une analyse comparative des régionalismes lexicaux et syntaxiques qui apparaissent dans la presse et dans quelques méthodes utilisées en Afrique pour l'enseignement du français et d'autres disciplines. La recherche des africanismes dans la presse est réalisée grâce au corpus Varitext, consulté pour neuf journaux publiés dans cinq pays (Cameroun, Sénégal, Mali, Côte d'Ivoire, République démocratique du Congo) entre 2003 et 2009; l'objectif est celui de vérifier l'usage réel des variantes relevées dans cinq manuels publiés en Afrique entre 1991 et 2005, ainsi que dans un manuel de 1950. L'analyse fait constater que la fréquence d'emploi des régionalismes est assez faible dans

les deux corpus et que leur présence est en recul dans les manuels d'enseignement contemporains ("Quelle variation lexicale en français langue étrangère et seconde? Cadre de pays d'Afrique", pp. 89-103).

Deux études prennent en considération la question des accents. Afin de répondre à la question "Quelles approches utiliser pour enseigner les accents francophones?" (pp. 105-112), Fanny AUZEAU présente des activités d'observation et d'imitation de modèles prosodiques et phonologiques caractéristiques de communautés francophones non hexagonales, exploitées dans le cadre d'un cours de Français sur Objectif Spécifique dispensé, à l'Institut Catholique de Paris, à un public de religieux et religieuses allophones ayant une compétence en français de niveau B1. Anika FALKERT adresse son attention à "L'influence des accents régionaux francophones sur la compréhension du français parlé chez des apprenants de FLE" (pp. 113-129) et propose une étude de la capacité d'identification et de compréhension d'accents régionaux francophones proches, de la part d'apprenants de FLE non-natifs de niveau intermédiaire (B1-B2). Pour ce faire, elle met à profit les résultats d'un test perceptif proposé à un groupe d'étudiants anglophones et germanophones en mobilité Erasmus à l'Université d'Avignon au cours de l'année universitaire 2013-2014. Le test comportait l'écoute de quelques échantillons extraits du corpus PFC (Phonologie du français contemporain) représentatifs des accents de Marseille, Liège, Neuchâtel, Québec et Bamako. Pour l'évaluation du degré de compréhension FALKERT s'appuie sur le calcul du *Word Error Rate* utilisé en linguistique informatique. Cette expérimentation montre que la capacité d'identification des accents est faible, ce qui révèle que les programmes d'enseignement "ne permettent pas aux étudiants de se familiariser suffisamment avec les variétés de français hors de France" (p. 126). L'analyse des erreurs de compréhension prouve que "certains traits phonétiques régionaux peuvent réellement constituer un obstacle à la compréhension" (*Ibid.*) mais montre aussi que les obstacles viennent en outre d'une faible familiarité avec certains phénomènes caractéristiques du français oral spontané.

Cristina BRANCAGLION

Aurélien REUSSER-ELZINGRE et Federica DIÉMOZ (dir.), *Le patrimoine oral: ancrage, transmission et édition dans l'espace galloroman*, Berne, Peter Lang, 2016, 256 pp.

Les textes ici réunis sont issus d'un colloque qui a eu lieu au Centre de dialectologie de l'Université de Neuchâtel du 31 mai au 1^{er} juin 2013 avec l'objectif de stimuler la réflexion sur le patrimoine oral de

l'espace galloroman. Il est donc question de différentes ressources 'immatérielles' (contes, légendes, chansons, toponymes, vocabulaires de métiers, etc.) qui véhiculent un patrimoine linguistique dialectal, dont certaines concernant des régions francophones européennes où le français parlé témoigne d'une situation de contact avec les dialectes.

En traitant de "Tradition, trahison, transmission du patrimoine oral: réflexions et expériences en Wallonie" (pp. 35-51), Françoise LEMPEREUR consacre une partie de son article à l'évolution de la situation et des fonctions de la langue wallonne, dont la pratique est désormais limitée à des activités passives (écoute de chansons, émissions, spectacles). Isabelle RABOUD-SCHÜLE et Serge ROSSIER retracent l'histoire de quelques documents oraux de la Gruyère: le ranz des vaches, chant emblématique du canton de Fribourg qui maintient, comme composante patrimoniale 'immatérielle', la prononciation du patois gruérien; la *Poya*, un air vaudois qui met en musique un poème écrit en 1881 par un Fribourgeois et qui comporte aussi un refrain glânois; le testament rédigé en 1349 par le mime Girard CHALAMALA ("Traditions emblématiques de la Gruyère (Suisse): au commencement... l'écrit!", pp. 53-67). Aurélie REUSSER-ELZINGRE s'intéresse à la "Mise en valeur d'un patrimoine dialectal jurassien (Suisse): pratiques philologiques" (pp. 147-170) et notamment à l'édition de textes en oïlique contemporain, un dialecte dont elle constate désormais la disparition des usages spontanés: "Il est regrettable de penser qu'on ait laissé mourir une langue sous prétexte que c'était le sacrifice à faire pour apprendre et savoir correctement le français, alors que nos voisins suisses alémaniques connaissent parfaitement le système diglossique (dialecte alémanique / allemand)" (p. 150). Elle s'occupe en particulier des manuscrits des contes et légendes récoltés par Jules SURDEZ (1878-1964), instituteur et collaborateur du *Glossaire des patois de la Suisse romande*, dont elle précise les critères d'édition et propose quelques extraits. Alexis BÉTEMPS adresse son attention au genre de la moquerie, tel qu'il est pratiqué en Vallée d'Aoste ("La moquerie dans nos montagnes: qui est moqué, de la part de qui, comment et pourquoi. Esquisse de la distribution géographique de la moquerie en Vallée d'Aoste", pp. 191-223) et en particulier aux moqueries entre membres de communautés voisines qui peuvent prendre la forme de sobriquets collectifs, blasons, boutades, contes facétieux. Il examine en particulier les stéréotypes que l'on tend à attribuer aux autres et les stratégies de dénominations des autres (sobriquets collectifs, de famille, individuels).

Cristina BRANCAGLION

Deux contributions de cette revue consacrée aux contextes et aux formations plurilingues concernent la Vallée d'Aoste. La première est une présentation, par Gabriella VERNETTO, d'un dispositif exploité dans le contexte scolaire valdôtain pour favoriser l'ouverture aux langues et aux cultures régionales et familiales, dans une perspective de collaboration avec l'environnement familial. Il est question du projet *Sacs d'histoires*, mise en place dans le cadre du programme européen Comenius Regio en collaboration avec l'académie de Montpellier et comportant, pour la Vallée d'Aoste, la valorisation du français, des langues francoprovençales et Walser. Le projet, créé en 1997 en Angleterre, puis exploité au Québec, en Suisse, au Luxembourg et en France, a été lancé en Vallée d'Aoste en 2011. VERNETTO illustre dans cet article les principes sur lesquels il s'appuie (l'alliance entre famille et école, la valorisation des langues familiales et des connaissances de l'enfant, l'intercompréhension entre langues apparentées), les supports prévus (albums bilingues, enregistrements, jeux, fiches glossaires) et les étapes principales pour sa mise en place. Elle fournit finalement quelques ressources utiles pour se procurer ou fabriquer des sacs d'histoires ("Les sacs d'histoires: mode d'emploi", pp. 19-31). L'autre article, par Tristan HAUFF, présente la "Situation actuelle du français en Val d'Aoste" (pp. 33-44) en s'interrogeant sur l'usage réel des langues et sur les attitudes linguistiques des locuteurs valdôtains. En se fondant sur les résultats du sondage mené en 2003 par la Fondation Chanoux (<http://www.fondchanoux.org>), il rappelle que "le français n'est pas une langue véhiculaire, mais est connu par la majorité à des degrés différents" et qu'il "occupe [...] une place spéciale dans l'espace linguistique" (p. 35) à côté de l'italien, langue dominante. Il décrit ensuite les efforts de la région pour soutenir et promouvoir le français à travers l'éducation au bilinguisme et dans l'administration. Ensuite, en mettant à profit ses propres enquêtes auprès de 24 locuteurs valdôtains, il réfléchit aux facteurs d'insécurité linguistique dans un contexte où le français n'existe pas comme langue vernaculaire et essaie de cerner les attitudes des Valdôtains vis-à-vis du français. Il observe que celles-ci s'avèrent plus positives chez les jeunes écoliers patoisants que chez leurs camarades italophones, les premiers évoluant en outre vers des attitudes identitaires qui tendent à voir dans le maintien du français une forme de conservation du patrimoine; une évolution vers des attitudes positives est en outre favorisée par la prise de conscience de la proximité d'autres espaces francophones et par le tourisme. Le français suscite d'autre part des attitudes négatives, notamment

de la part d'italiens ou d'immigrants étrangers qui tendent à le percevoir plutôt comme une langue imposée.

Cristina BRANCAGLION

Françoise GADET (dir.), *Les parlers jeunes dans l'Île-de-France multiculturelle*, Paris, Ophrys, 2017, 174 pp.

Le français, langue exportée dans d'autres continents par effet de l'émigration et de la colonisation, entre désormais en contact avec les autres langues parlées dans ces territoires même dans l'espace hexagonal, en particulier dans les contextes urbains qui accueillent, depuis la seconde moitié du XIX^e siècle, les populations migrantes et les générations issues de l'immigration. Ces contacts, parfois perçus comme une menace à l'intégrité de la langue et de l'identité françaises (cf. p. 70), sont étudiés dans ce volume à partir des données fournies par un corpus constitué pour observer les dynamiques linguistiques d'une population jeune et multiculturelle. Ce livre réunit en effet des études qui s'appuient sur le grand corpus oral *Multicultural Paris French* (MPF), recueilli à partir de 2010 dans le cadre d'une recherche visant à comparer les influences multiculturelles sur le français de Paris et l'anglais de Londres. Il inclut des enregistrements de locuteurs d'origine maghrébine (les plus représentés), antillaise et africaine âgés entre 12 et 37 ans, ayant participé à des entretiens traditionnels ou "de proximité" (quand l'interaction est plus aisée: cf. p. 21), ainsi qu'à des enregistrements "écologiques" (c'est-à-dire des "événement discursifs non provoqués", p. 17). En s'appuyant sur l'analyse de 66 de ces documents oraux (cf. "Tableau des enquêtes exploitées", pp. 163-166), le volume offre une série d'études qui se situent à la croisée de plusieurs champs de recherche (la sociolinguistique urbaine, l'étude de la langue parlée, l'analyse du discours) et qui offrent une caractérisation de ces parlers à plusieurs niveaux: phonique et prosodique (Roberto PATERNOSTRO, "Les jeunes ont-ils un accent?", pp. 55-71), morpho-syntaxique (Paul CAPPEAU et Anaïs MORENO, "Les tendances grammaticales", pp. 73-99), lexical (Emmanuelle GUERIN et Sandrine WACHS, "Dynamique des mots", pp. 101-125).

Le corpus est décrit plus particulièrement dans le chapitre préliminaire ("Pour étudier les 'parlers jeunes'", pp. 27-53), où Françoise GADET revient sur quelques questions récurrentes (comme les facteurs d'innovation, l'identification et la dénomination des langues et des variétés) et s'interroge sur les spécificités de la variété de français analysée: elle constate que, en l'absence de traits linguistiques inédits, "la spécificité proviendrait plutôt de la densité et du cumul de phénomènes – à

l'exception notable de la morphologie des verbes non conjugués" (p. 45). Ces façons de parler demeurent donc du français: "les contacts de langues sont en France loin d'être assez intensifs pour donner naissance à de véritables hybrides, à la différence des parlers jeunes en Afrique, comme le nouchi ou le camfranglais, ou en Amérique, comme le chiac de la région de Moncton [...] les jeunes concernés en France sont nettement franco-dominants, ne serait-ce que parce qu'ils y sont nés, qu'ils y ont toujours vécu, et qu'ils fréquentent l'école" (p. 45; cf. aussi F. GADET, "Conclusion générale", pp. 159-162). Néanmoins, le corpus MPF permet d'observer l'émergence de quelques innovations intéressantes, comme les nouveaux emplois du mot *gens*, analysés par Paul CAPPEAU et Catherine SCHNEDECKER dans une perspective comparative avec les données issues d'autres corpus oraux et écrits ("L'oral des jeunes fait-il évoluer la langue?", pp. 127-142). Enfin, une réflexion sur les dynamiques identitaires qui caractérisent ces groupes des jeunes s'ouvre dans le dernier chapitre, une étude sociologique des usages des noms de groupes relevés dans le corpus MPF (Bernard CONEIN, "Deux manières d'énoncer une identité", pp. 143-157).

Ce volume s'adresse à tous les linguistes qui s'intéressent à la langue parlée, aux phénomènes de contact, aux parlers urbains, mais aussi à un public plus large, qui peut maintenant s'appuyer sur une source fiable pour se renseigner sur un sujet souvent évoqué dans les médias. En effet, la rigueur scientifique, qui s'accompagne à une constante réflexion critique sur les notions et les méthodologies mises en place, n'empêche pas les auteurs de construire un discours toujours clair et linéaire, qualité indispensable pour qu'une recherche sociolinguistique puisse atteindre l'objectif d'"apporter quelques pierres dans les débats autour des notions de *stigmatisation* et de *discrimination* [...], aussi bien sociales qu'ethnicsées, pour ne pas dire racialisées – mais aussi d'*intégration*" (p. 162).

Cristina BRANCAGLION

Ladislav NZESSÉ, "Inventaire des particularités lexicales du français au Cameroun (1990-2015)", *Le français en Afrique*, n. 29, 2015, <http://www.unice.fr/bcl/ofcaf/>

Après avoir présenté le vocabulaire politique camerounais dans le n. 24 / 2009 de ce même périodique consacré à la langue française telle qu'elle est pratiquée en Afrique¹, Ladislav NZESSÉ vient de pu-

1 Cf. le compte rendu d'Irene FINOTTI, paru dans *Ponti / Ponts* n. 11, 2011, pp. 163-164.

blier une édition enrichie de son inventaire, qui s'ouvre à d'autres aires lexicales, notamment celles de la culture, du sport, de l'administration, de l'éducation, de l'armée (cf. "Introduction", p. 7). La visée est essentiellement descriptive, "sans prétendre juger si cet usage [l'usage camerounais] est bon ou mauvais, s'il doit être ou non encouragé" mais l'ouvrage pourra en tous cas représenter une source utile à la réflexion sur la norme endogène: "Si des instances se croient un jour habilitées à juger d'un 'bon usage' propre au Cameroun, elles trouveront cependant ici un matériau utile".

Les unités lexicales sont sélectionnées selon une démarche différentielle qui implique la comparaison avec les entrées du *Grand Robert de la langue française*. Elles sont repérées sur la base d'un corpus de documents datés entre 1990 et 2015, une période marquée par d'importantes transformations sociales qui produisent des effets sur la langue, en encourageant des tendances néologiques qui s'avèrent innovantes par rapport à la norme: "Sur le plan purement linguistique, la profonde mutation de la société camerounaise se retrouve aussi au niveau du lexique. Grâce aux procédés de composition, de dérivation, d'emprunt et de calque, les Camerounais créent et recréent de nouvelles propositions lexicales qui sont en rupture avec les conventions et deviennent novatrices. Ces nouvelles acceptions dénotées par les néologismes sont parfois le résultat de la transgression de règles ainsi que la manifestation d'une rénovation du lexique et de la structure sociale de référence (la société camerounaise)" (pp. 7-8).

Le corpus inclut plusieurs genres de documents, surtout écrits, qui sont les plus exploités au niveau de la microstructure pour l'illustration des lexies: des textes littéraires d'auteurs Camerounais édités au Cameroun ou expatriés, une quarantaine de titres de presse, ainsi que d'autres sources moins conventionnelles telles que des prospectus, dépliants, tracts, affiches, graffitis, enseignes, étiquettes; un certain nombre de citations viennent en effet d'écriteaux placés devant des restaurants ou bars ou encore au marché, comme la locution *machine à écraser* pour "moulin", relevée au mois d'avril 2010 sur un écriteau au quartier Éfoulan-Lac de Yaoundé (p. 164). Le corpus oral, moins important, est représentatif de l'oral formel (émissions de radio et de télévision, discours, conférences, communications, interventions dans des réunions et assemblées) et du discours familier (conversations dans les rues, les campus universitaires, les transports, les restaurants, au marché, dans les gares routières). Ainsi, par exemple, le verbe *toquer* ("donner de petits coups sur la porte pour annoncer sa présence") est illustré par deux phrases formulées respectivement par "un élève de classe de 3^{ème} à Bafoussam, le 9/11/2010" et par "une dame en conversation téléphonique à Yaoundé, le 09/06/2011" (p. 257).

Au niveau de la microstructure, signalons que la description ne prévoit pas la transcription phonétique et que l'explication du sens

se fait le plus souvent par le recours à un équivalent en français de référence. L'origine est précisée pour les emprunts et pour les termes hybrides, parfois de façon générique, comme c'est le cas de l'exclamation *ketchoo neti!* ("c'est vraiment terrible"), qui vient "d'une langue de l'Ouest-Cameroun" (p. 151), ou de l'onomatopée *yich*, empruntée à "une langue camerounaise" pour exprimer le dénigrement (p. 277). Les langues camerounaises sont aussi source de calques, comme l'emploi du verbe *apprendre* pour "étudier" (p. 21) ou de l'expression *derrière quelqu'un* pour "grâce à quelqu'un" (p. 91). Parmi les autres langues sources l'on relève plusieurs langues africaines mais aussi le pidgin-english, duquel viennent par exemple les mots *do / dô* (p. 94) et *ntama* (p. 203) qui signifient "argent".

Les marques d'emploi renseignent sur la fréquence, le contexte, les connotations, etc. Comme dans d'autres inventaires lexicaux des variétés de français parlées en Afrique, la fréquence est précisée par les marqueurs "fréquent", utilisé quand l'usage est "habituel dans la communication courante à l'écrit et/ou à l'oral"; "assez fréquent: d'un usage réel mais plus restreint"; "disponible: compris[e] par la totalité des usagers mais peu souvent utilisé[e]" (p. 11). L'information concernant les connotations comporte essentiellement la marque "péj.": le mot *griot*, par exemple, prend un sens négatif quand il désigne un "journaliste des médias d'État" (p. 137). Enfin, une section encyclopédique donne de renseignements supplémentaires d'ordre linguistique, politique, historique, sociologique, etc. Ici l'on pourra donc découvrir avec intérêt des informations sur la société camerounaise contemporaine, mais aussi chercher des données supplémentaires sur l'origine et la formation de certains mots. Un dernier exemple à ce propos: le nom *sabitout*, désignant quelqu'un "qui sait tout", est un "pseudo mot-valise qui condense un mot pidgin english (*sabi* = savoir) et un mot français 'tout'" (p. 240).

Cristina BRANCAGLION

Dino GAVINELLI, Chiara MOLINARI (dir.), *Espaces réels et imaginaires au Québec et en Acadie. Enjeux culturels, linguistiques et géographiques*, Milano, LED, 2016, 156 pp.

Ce volume réunit les actes d'une journée d'études qui a eu lieu à l'Università degli Studi de Milan en mars 2015 et qui visait à étudier les enjeux identitaires, linguistiques, géographiques des espaces canadiens. Je rends compte ici des contributions qui mettent l'accent sur la langue, à partir de l'article d'Annette BOUDREAU, qui ouvre le volume par une réflexion sur les stratégies de légitimation des traits linguis-

tiques acadiens mises en place par trois auteurs: Antonine MAILLET, qui tient à souligner la filiation du français de France; France DAIGLE, qui a recours au *chiac*, et insiste ainsi sur le mélange entre le français et l'anglais; Herménégilde CHIASSON, qui essaie de promouvoir une vision du français acadien en tant que langue plurielle et inclusive ("Langue, espace et processus de légitimation: la situation acadienne", pp. 13-30).

Dans la contribution suivante, Wim REMYSEN interroge le rapport entre la langue et l'espace à travers une enquête perceptuelle menée en 2014 auprès de 38 témoins de la région de Sherbrooke et visant à analyser leur capacité à reconnaître l'origine régionale de 24 locutrices québécoises sur la base de leur accent. Il en résulte un taux moyen d'identifications correctes de 21,5%; la prise en compte de l'ensemble des réponses montre que l'on perçoit surtout les différences entre le Québec "urbain" (Montréal, Québec, Estrie) et le Québec "rural" (Saguenay, Beauce, Gaspésie) et que les accents associés au premier sont les plus positivement perçus ("Langue et espace au Québec: les Québécois perçoivent-ils des accents régionaux?", pp. 31-57). Ensuite Nadine VINCENT propose un "exercice de lexicographie pratique", comme le précise le sous-titre de son étude, ciblée sur "La prise en compte de plusieurs variétés nationales dans un dictionnaire du français" (pp. 59-81).

En s'appuyant sur un corpus de dictionnaires élaborés en France et au Québec, VINCENT se propose de "vérifier s'il est envisageable de présenter dans un même article à la satisfaction de tous les usagers un nombre même limité de données liées au marquage géographique et aux autres caractéristiques qui diffèrent d'une variété à l'autre" (p. 63); en parallèle, elle essaie d'apprécier dans quelle mesure le recours à plusieurs variétés de français peut contribuer à enrichir la description dans un dictionnaire conçu pour un public québécois. Ces analyses et comparaisons l'amènent à soulever quelques perplexités sur les dictionnaires élaborés à Paris (*Petit Robert* et *Petit Larousse*) qui, en ayant recours à l'étiquette *régionalisme* tendent à situer le centre normatif à Paris et à viser essentiellement un public hexagonal. En constatant, d'autre part, que lorsque l'on s'adresse à un public déterminé (québécois) l'on parvient à la rédaction d'articles plus pertinents, elle conclut que: "on ne peut s'adresser à tous les locuteurs du français en même temps dans un même dictionnaire, mais [...] on peut parler de l'ensemble du monde à un public bien déterminé" (p. 80).

Enfin, Chiara MOLINARI examine un corpus d'articles de presse qui traitent des relations langue-espace, parus entre 2010 et 2015 dans les quotidiens *Le Devoir*, *La Presse* et *Le Soleil*. L'objectif est celui de relever les représentations concernant les langues, ce qui fait relever tout d'abord une tendance à considérer le Québec comme "le royaume du français" (p. 86), même s'il est souvent décrit comme un espace

francophone en danger, menacé tant par le risque d'anglicisation que par une dégradation de la qualité de la langue. Dans plusieurs articles l'on essaie d'indiquer des voies pour favoriser le maintien du français et pour renforcer son statut, qui sont d'ordre politique (l'indépendance, les dispositions législatives) et pédagogique (la formation des enseignants). Quant à la dimension plurilingue de l'espace québécois contemporain, le contact avec les autres langues semble être perçu comme une ressource positive ("Langues et espace au Québec: quelles représentations dans la presse?", pp. 83-103).

Cristina BRANCAGLION

Kristin REINKE, Luc OSTIGUY, *Le français québécois d'aujourd'hui*, Berlin/Boston, Walter de Gruyter, 2016, 182 pp.

Réalisé grâce à la collaboration entre deux spécialistes du français québécois rattachés respectivement à l'Université Laval et à l'Université du Québec à Trois-Rivières, ce volume se veut un manuel "destiné aux lecteurs peu familiers du français parlé au Québec" (p. VII) et en particulier à un public francophile allemand et, plus généralement, européen. En mettant à profit les nombreuses études scientifiques désormais disponibles pour cette variété de français, les auteurs offrent une présentation synchronique et diachronique de "la variété de français nord-américain la plus importante" (p. 3) tout en essayant de faire évoluer la façon de concevoir la langue française, en montrant que "Paris n'est plus autant qu'avant le seul modèle de français", en invitant "à situer la langue française à l'extérieur de l'Hexagone et à la concevoir comme un objet en partage" (p. 3). Ainsi, la variété de référence – décrite dans les dictionnaires, grammaires et traités de prononciation – est distincte du "français de France", qui correspond à l'"ensemble des usages linguistiques, parlés et écrits, des Français de toutes les régions de France" (p. 6) et qui coexiste avec d'autres variétés géographiques utilisées dans d'autres "francophonies" (mot utilisé au pluriel: p. 3 et *passim*). Chacune de celles-ci ne saurait se réduire, d'autre part, à un usage unique, mais se différencie selon le contexte communicatif (oral/écrit), le registre, l'origine sociale ou régionale du locuteur. Le terme *régionalisme* se réfère donc aux usages qui caractérisent une région donnée à l'intérieur d'un pays ou d'un État francophones (cf. p. 34).

Le manuel s'ouvre par une "Introduction" (pp. 1-10) qui précise les objectifs, la méthodologie et les notions de base, et qui fournit la liste des symboles exploités dans les transcriptions phonétiques (pp. 8-9) qui permet de se rendre compte des variantes vocaliques et

consonantiques qui caractérisent le français québécois. Les contenus sont ensuite structurés en cinq chapitres, qui se terminent par des activités didactiques visant à fixer les informations. Le premier chapitre est une présentation de l'histoire sociale et politique du Québec, de la Nouvelle-France à aujourd'hui ("Le Québec contemporain et son histoire sociopolitique", pp. 11-27). Le chapitre suivant décrit "Le français québécois tel qu'il se parle aujourd'hui" (pp. 28-74) et montre sa variabilité interne, en classant les variétés selon leur légitimité sociale (français québécois soutenu, familier, populaire). Les caractéristiques linguistiques (phonétiques, lexicales, morphosyntaxiques ou de fréquence) propres à chaque variété sont identifiées à travers une démarche comparative: avec le français de référence lorsqu'il s'agit de reconnaître les traits du québécois soutenu, avec ce dernier dans la description de la variété familière. Les définitions des unités lexicales sont extraites d'un corpus de dictionnaires élaborés au Québec: *Usito*, le *Grand dictionnaire terminologique*, le *Multidictionnaire de la langue française*, le *Dictionnaire québécois français*. Le troisième chapitre, qui porte sur "La formation du français québécois" (pp. 75-90), privilégie les données phonétiques et retrace l'évolution du français en distinguant trois époques: le processus d'homogénéisation du français laurentien (de la Nouvelle-France à la Conquête), les conséquences de l'interruption des contacts avec la France (de 1763-1841), les réactions des élites québécoises après la prise de conscience des écarts qui éloignent le parler québécois du français de France (1841-1960). Suit un chapitre sur "Les attitudes des Québécois et la norme" (pp. 91-133) qui retrace le "double conflit linguistique" (p. 91) vécu par les Québécois, par rapport à l'anglais d'une part et au français de France de l'autre, ainsi que le débat autour de la constitution d'une norme propre au français québécois standard. L'on essaie en outre d'expliquer la progressive diminution de l'écart entre le français québécois soutenu et le français de référence depuis les années 1960 et l'on conclut par une réflexion sur "un français idéal fabriqué au Québec" (p. 130), à savoir la langue utilisée dans le doublage des films étrangers, qui s'avère une langue "délocalisée, dérégionalisée, neutre, gommant les traits typiques de prononciation du FQ [français québécois], même ceux qui sont tout à fait acceptés par les Québécois" (p. 131). Le dernier chapitre, consacré à l'"Aménagement linguistique du français au Québec" (pp. 134-166), décrit les efforts menés pour assurer un statut officiel au français, les travaux des commissions ministérielles, les lois linguistiques adoptées à partir des années 1960 et les organismes créés pour en assurer l'application. Le dernier paragraphe, par lequel se termine le volume, met l'accent sur "Les défis d'aujourd'hui pour le français au Québec". Face aux nombreuses circonstances qui pourraient en menacer le maintien (le recul démographique, la croissance des immigrants non francophones, la régression du français dans la

communication internationale, etc.) les auteurs soulignent la nécessité pour le Québec de s'associer aux combats contre la prédominance de l'anglais menés par les pays qui subissent l'imposition de cet idiome comme langue de travail et à soutenir activement la "francophonie interaméricaine" (p. 165).

En offrant une synthèse assez riche des recherches réalisées pour décrire les caractéristiques du français québécois, pour retracer son évolution et son histoire, pour observer les attitudes et représentations des Québécois, ce volume s'avère non seulement un manuel utile à la découverte du parler québécois de la part des non spécialistes, mais aussi un bilan assez fiable utile aux chercheurs, qui pourront apprécier la systématisation des nombreuses ressources exploitées et l'effort de sélection que cela comporte. La vision du français que l'on y propose, convaincante parce que conforme aux usages réels du français dans le monde, pourra sans doute stimuler la diffusion de représentations plus positives vers cette langue, en France, dans les francophonies et ailleurs.

Cristina BRANCAGLION

Paola PUCCINI et Isabelle KIROUAC MASSICOTTE (dir.), *Langue et pouvoir*, Bologne, Emil di Odoya ("I libri di Emil"), 2017, 127 pp.

J'attends toujours avec un grand bonheur le volume que l'équipe de la *Revue Ponts* m'envoie chaque année et je me réjouis toujours lorsqu'il s'agit d'ouvrages qui portent sur les interactions langue/société. Si en plus les auteurs sont les collègues de Sherbrooke, de Moncton, de Bologne et de Milan, dont j'ai pu apprécier la finesse de l'analyse à l'occasion d'autres ouvrages déjà recensés, le plaisir est double.

Les articles réunis dans ce volume sont issus des communications présentées lors de la journée d'étude organisée par le Centre interuniversitaire d'études québécoises (CISQ) qui a eu lieu à l'Université de Bologne en mars 2015. Précédées d'une introduction dans laquelle les responsables de l'édition, Paola PUCCINI et Isabelle KIROUAC MASSICOTTE, discutent de l'état critique de la question, les six études présentées dans le recueil abordent les rapports pluriels et complexes qui ont existé et qui existent encore de nos jours entre *langue* et *pouvoir* dans des domaines variés de la société québécoise tels que la littérature, la presse, les dictionnaires et le discours politique.

Dès les premières lignes du premier texte intitulé "La science des mots n'est pas forte à la *Minerve* et au *Canada*: l'idéologie du standard et le pouvoir de la norme dans le journal montréalais *Le Pays* (1852-

1871)” (pp. 13-33), Wym REMYSEN présente de manière très claire le sujet de son étude qui est “consacr[é] aux divers propos tenus sur la langue française, et plus particulièrement sur la correction de la langue (parlée, mais surtout écrite), dans le journal montréalais *Le Pays* (1852-1871)” (p. 13). Tout au long de son article, l’auteur montre comment les tentatives de standardisation de la langue française au Bas-Canada, dans la seconde moitié du XIX^e siècle, impliquent un intérêt politique indéniable, car en valorisant le bien parler on valorise tout d’abord l’élite qui s’exprime correctement, on consolide alors sa position dans la société et on stigmatise enfin tous les autres qui parlent mal, qui ne respectent pas la norme. La presse écrite joue toujours un rôle de premier plan dans la transmission des idéologies linguistiques, et ce notamment dans le contexte canadien-français de l’époque, où les considérations sur la bonne ou mauvaise manière de s’exprimer en français sont toujours liées à des considérations politiques. Selon REMYSEN, tous les discours sur la langue qui remplissent les pages des journaux du Bas-Canada, à partir du milieu du XIX^e siècle, se caractérisent par une grande portée politique (p. 19). Le journal progressiste *Le Pays* par exemple, pendant ses vingt années d’activité, a publié presque deux cents articles qui concernent la correction de la langue française au Bas-Canada. Bien qu’ils portent sur la langue, une grande partie de ces textes sont rédigés avec l’intention de détruire la réputation des adversaires politiques du journal, en les accusant de ne pas maîtriser le français. Par exemple, dans un article de ce journal paru en 1867, on voit bien comment l’auteur répond aux attaques de leurs adversaires du journal le *Canada* en critiquant et en dénonçant la piètre qualité de leur langue écrite: “On lit dans le *Canada*: “*Le Pays* dans un article où il se plaint de ‘l’anglification’ commet un anglicisme en USITANT ce mot”. Le *Canada* voudra-t-il nous dire dans quel dictionnaire il trouve le verbe *usiter*? Nous connaissons l’adjectif *usité*, et c’est tout” (p. 25). Or, souligne REMYSEN, peut-on trouver valables des opinions écrites avec une orthographe et une syntaxe approximatives? Voilà comment, sous prétexte de corriger la langue, on cherche à discréditer les idées politiques des adversaires.

La contribution de Cristina BRANCAGLION, qui a pour titre “Notre vocabulaire et le Dictionnaire de l’Académie française: l’attraction de l’autorité normative française au Québec au début du XX^e siècle” (pp. 35-51), analyse un corpus jusqu’ici peu étudié, c’est-à-dire les textes parus dans le *Bulletin* de la Société du Parler français au Canada au début du siècle dernier qui témoignent d’un côté des rapports institutionnels qui existaient entre la SPFC et l’Académie française et qui commentent de l’autre les arrêtés de l’Académie sur le lexique et l’orthographe de la langue française. L’auteure de l’étude conjugue ainsi admirablement le thème du volume *langue et pouvoir* puisqu’elle analyse les relations entre deux institutions, française et canadienne,

censées étudier et valoriser la langue française. À la lecture du texte, on découvre alors que les rédacteurs du *Bulletin* de la SPFC considéraient l'Académie comme “le plus haut tribunal littéraire qui soit en France” (p. 38) et par conséquent on exaltait toujours avec révérence les liens et les occasions d'échanges avec l'institution française, car “les francophones du Québec [étaient] à la recherche évidente d'une légitimation externe, qui [s'identifiait] pleinement à l'Académie française, en raison de son autorité normative” (p. 40). Par exemple, les articles d'Adjutor RIVARD, qui commentent le projet de simplification de l'orthographe du français entrepris par l'Académie française à la toute fin du XIX^e siècle, expriment un avis favorable envers la réforme envisagée en France. Adjutor RIVARD considère dans ses textes que les membres de l'Académie, “les plus habiles grammairiens de notre temps” (p. 41), seront capables de bien réformer la langue française en confirmant une volonté progressiste et réformatrice que l'institution poursuit depuis la publication de ses premiers dictionnaires. Cependant, l'avis de RIVARD, et également des autres intellectuels qui gravitent autour de la Société, change lorsqu'il commente les décisions des grammairiens français quant à la “francisation des mots d'origine étrangère qui sont définitivement entrés dans la langue” (p. 42) et au traitement que le *Dictionnaire de l'Académie* réserve aux mots des parlers régionaux, notamment aux canadianismes. Cristina BRANCAGLION clôt son analyse en évoquant le caractère “contradictoire” et “ambivalent” de l'élite canadienne-française qui reconnaît à l'Académie française le rôle de “mère nourricière”, d’“autorité normative exogène” (p. 47), mais en critique en même temps l'attitude de désintérêt ou de rejet qu'elle manifeste envers la néologie lexicale de la francophonie et en particulier du Canada français.

Dans le troisième texte du volume (“L'élite du Québec à l'assaut du français québécois: 150 ans de dénigrement dans la presse écrite”, pp. 54-73), Nadine VINCENT, en comparant plusieurs articles parus dans la presse écrite du XIX^e et du XXI^e siècles, se propose d'analyser les prises de positions d'une partie de l'élite québécoise qui depuis toujours revendique l'usage d'un français proche du français hexagonal. Après un bref aperçu historique qui explique la naissance du sentiment d'insécurité linguistique des Canadiens français, et ce déjà à partir du XVIII^e siècle, Nadine VINCENT analyse les articles parus entre 2010 et 2015 dans le quotidien montréalais *Le Devoir* pour montrer comment le ton ‘alarmiste’ sur le français parlé au Québec est le même que celui que l'on pouvait lire dans les journaux du XIX^e siècle. La comparaison des deux corpus montre en effet que les arguments utilisés par les auteurs de ces articles sont toujours les mêmes: les personnes cultivées ne devraient pas utiliser un français de basse qualité; l'anglicisation du français pourrait mener à l'assimilation des Québécois; l'usage des canadianismes et des tournures typiquement québé-

coises pourrait isoler le Québec au sein de la francophonie; il faudrait se rapprocher du français de France qui est toujours désigné comme la référence (p. 60). Tous les exemples proposés par l’auteure illustrent bien comment depuis 150 ans les mêmes discours ‘alarmistes’ sur la langue parlée au Québec sont utilisés dans la presse. L’anglais et les anglicismes sont toujours pointés du doigt et considérés comme une menace constante qui pourrait conduire à l’assimilation. Par exemple, Lionel GROULX écrivait en 1906 que “Le véhicule le plus néfastement actif de l’anglicisme et du franco-algonquin parmi nous, c’est sans contredit le journal quotidien” (p. 64). En 2015, le correspondant du *Devoir* Christian RIOUX lui fait écho en soulignant que “l’anglicisation des milieux de travail [...] pourrait conduire à une lente acadianisation des Québécois” (p. 65). Selon Nadine VINCENT, le discours de l’élite québécoise du passé et du présent sur la langue n’a pas évolué et cela se justifie peut-être par le fait que “cette inquiétude profonde face à la langue s’accompagne généralement d’une incertitude face à la viabilité d’un peuple français en Amérique” (p. 70).

Signé par Annette BOUDREAU, le quatrième article du volume, intitulé “Idéologie du standard et construction de la différence au Canada: le bilinguisme de Claudette Bradshaw et de Justin Trudeau”, pp. 75-92), analyse les discours de deux personnalités politiques bilingues du Canada dans le but d’étudier les idéologies linguistiques et le pouvoir véhiculés par leurs pratiques linguistiques. Dans la première partie de sa contribution, l’auteure cherche à définir les “idéologies linguistiques dominantes” parmi les nombreuses idéologies qui coexistent au Canada français. Elle en identifie trois, à savoir “l’idéologie du monolinguisme, l’idéologie du bilinguisme et l’idéologie du standard” (p. 78). Et c’est à travers le prisme de “l’idéologie du standard” qu’elle décide d’analyser les discours faisant partie de son corpus d’investigation. Puis, en s’appuyant sur les théories de BOURDIEU qu’elle cite, Annette BOUDREAU présente les trajectoires politiques de TRUDEAU et BRADSHAW en évoquant surtout leur “habitus” c’est-à-dire “ce que l’on a acquis, mais qui s’est incarné de façon durable dans le corps sous forme de dispositions permanentes”, dispositions perceptibles également dans la manière de parler (p. 80). Enfin, elle commente les articles parus dans la presse, tant francophone qu’anglophone du Canada, qui portent sur les pratiques linguistiques des deux personnalités politiques en question pour montrer que c’est toujours à travers l’idéologie du standard que l’on juge le bilinguisme de BRADSHAW et de TRUDEAU. Pour ce qui est de l’ancienne ministre de la Francophonie, on évoque toujours “son accent acadien” (p. 82), tandis que dans les pratiques linguistiques de TRUDEAU on remarque et on ridiculise “son accent anglais” et surtout “la qualité” de son français (p. 84). Selon l’auteure, “les commentaires sur les pratiques linguistiques et/ou les accents, parfois anodins, parfois amusés, parfois mesquins, peuvent

servir à illustrer les liens entre langue et pouvoir” (p, 85) parce qu’ils catégorisent les locuteurs, ceux qui parlent bien et les autres, en mettant en œuvre des processus d’inclusion et d’exclusion qui peuvent se traduire dans une forme de pouvoir exercé sur les locuteurs.

Isabelle KIROUAC MASSICOTTE se penche sur un sujet toujours d’actualité au Québec, c’est-à-dire la féminisation linguistique: “Question de féminisation linguistique: son application dans les discours féministes contemporains au Québec” (pp. 93-111). L’auteure précise d’entrée de jeu qu’elle n’a pas l’intention d’étudier “le genre féminin dans la formation des noms”, mais qu’elle se propose d’étudier “la présence des femmes dans la langue, dans un souci d’adéquation au réel” (p. 94). Plus précisément, elle tente d’analyser “l’application de la féminisation linguistique” dans des textes contemporains québécois publiés par des maisons d’édition de gauche et écrits par des femmes qui se situent également à gauche sur l’axe politique gauche-droite: *Le mal du pays* de l’ancienne péquiste Lise PAYETTE, paru en 2012; *De colère et d’espoir* de Françoise DAVID, ancienne députée de Québec solidaire, paru en 2011 et le manifeste “Nous sommes avenir” rédigé à l’occasion de la grève étudiante de 2012 par la CLASSE (Coalition large de l’Association pour une Solidarité syndicale Étudiante). Isabelle KIROUAC MASSICOTTE justifie ce choix de nature politique en faisant sienne la position de Louise LARIVIÈRE selon qui “ce sont les candidats des partis de gauche qui favorisent les formes féminisées, en accord avec leurs valeurs progressistes, le conservatisme de la droite rejetant ces formes” (p. 95). Ainsi, on apprend que pour la féminisation des titres et des professions, ce sont les auteur(e)s du manifeste “Nous sommes avenir” qui procèdent à “féminiser les titres et les professions de façon exhaustive” (p. 98), tandis que Françoise DAVID, qui féminise plus que Lise PAYETTE, procède de manière irrégulière. Dans la seconde partie de sa contribution, l’auteure analyse la “féminisation du discours” dans son corpus, plus précisément “l’alternance entre le masculin et le féminin, appliquée de différentes façons” (p. 100). Les trois textes pris comme champ d’investigation accordent une grande importance à l’alternance du masculin et du féminin et au choix de donner la priorité au féminin, comme le fait Françoise DAVID lorsqu’elle écrit “l’égalité femmes-hommes” (p. 101). Au terme de son analyse, l’auteur souligne que ce sont les auteur(e)s du manifeste de l’association étudiante qui féminisent le plus en s’éloignant même des recommandations formulées en matière par l’Office de la langue française. L’article d’Isabelle KIROUAC MASSICOTTE foisonne d’exemples intéressants qui permettent de comprendre les différentes modalités de la féminisation mises en œuvre non seulement dans les textes féministes, mais également dans tous les textes contemporains québécois.

L’étude de Marco MODENESI, la seule qui analyse le thème *langue/pouvoir* en prenant comme champ d’investigation un corpus littéraire,

clôt le volume: “Le passé ne s’arrête jamais’. Langue et pouvoir chez Jacques Poulin” (pp. 114-127). Bien que Jacques POULIN soit considéré comme un écrivain peu sensible aux revendications nationalistes de sa province natale, selon l’auteur de l’article il n’est pas complètement “étranger à la question qui relie langue et pouvoir, surtout dans la déclinaison qui oppose langue anglaise et langue française selon le binôme dominant/dominé” (p. 114). En effet, à partir de la publication du roman *La traduction est une histoire d’amour* et puis de *L’anglais n’est pas une langue magique*, les personnages pouliniens ne manquent jamais l’occasion de ‘défendre’ la langue française contre l’utilisation gratuite de la langue anglaise, étant donné que l’anglais ne possède aucune particularité, aucun signe distinctif qui en ferait une langue “supérieure” aux autres et en particulier au français, bref une “langue magique” (p. 118). La réflexion sur le rôle et la place de la langue française en Amérique du Nord continue dans *L’Homme de la Saskatchewan* paru en 2011. Dans ce roman également, selon Marco MODENESI, le rapport entre les deux langues, l’anglaise et la française, n’est pas du tout harmonieux et à travers ses personnages, Jacques POULIN dénonce le déséquilibre dans lequel les deux langues se trouvent, déséquilibre parfois invisible aux yeux de certains, certes, mais qui mène tout doucement les francophones vers l’anglicisation. Comme le montre l’auteur, si POULIN est apparu et apparaît encore aujourd’hui comme un écrivain peu sensible à la question nationale, il est sans doute plus intéressé par le passé, le présent et l’avenir du français non seulement au Québec, mais également dans le reste du Canada.

Gerardo ACERENZA

Joseph Edward PRICE (dir.), *La jeune francophonie américaine. Langue et culture chez les jeunes d’héritage francophones aux États-Unis d’Amérique*, Paris, L’Harmattan, 2017, 270 pp.

La présence francophone aux États-Unis date du XVII^e siècle et concerne principalement deux régions, la Louisiane – bien connue grâce aussi à l’attention médiatique que reçoivent ses traditions culturelles – et les États de la Nouvelle-Angleterre (Connecticut, Rhode Island, Massachusetts, New-Hampshire, Maine, Vermont), où la présence d’une population francophone a été favorisée par la proximité des communautés canadiennes depuis l’époque de la Nouvelle-France, mais qui demeure “un fait peu connu aux USA, même dans la région elle-même” (p. 23). Aussi, l’adjectif *jeune* qui apparaît dans le titre de ce volume se réfère-t-il plutôt aux générations les plus ré-

centes, les “jeunes d’héritage francophone”, qui risquent désormais de perdre la langue française malgré les nombreux efforts de revitalisation déployés dans les deux régions à partir des années 1960, efforts inspirés par les mouvements sociaux de l’époque et nourris par les nombreuses études consacrées aux spécificités linguistiques et culturelles de ces communautés. L’on se rend compte en effet que ces programmes “semblent avoir eu plus de succès en valorisant les attitudes envers la langue et la culture, mais beaucoup moins de succès en promouvant un usage plus général de la langue, surtout chez les jeunes” (p. 29). Dans un pays qui a toujours essayé de contraster le multilinguisme, en interdisant l’emploi d’autres langues que l’anglais dans les contextes officiels et dans l’éducation (cf. pp. 13-17), les différences linguistiques ont été vite stigmatisées, à tel point que l’assimilation linguistique a pu être envisagée comme le seul moyen d’accès à des conditions économiques plus favorables. La perte et les possibilités de survie du français représentent donc les grands thèmes qui parcourent les huit études ici réunies, rédigées par des experts états-uniens.

Après l’essai introductif du coordinateur du volume (“La jeune francophonie américaine: le contexte historique et social”, pp. 11-42), les autres contributions sont organisées en deux parties, dont la première rassemble les articles consacrés au domaine louisianais. Pour orienter les actions visant à stimuler l’intérêt pour le français, il est sans aucun doute important de bien cerner les attitudes des locuteurs, comme l’a fait Tamara LINDNER en 2010 en enquêtant auprès de 297 étudiants universitaires pour vérifier leurs perceptions de l’état du français cadien et leurs opinions à propos de la préservation ou revitalisation de cette variété (“Les jeunes louisianais et le français cadien: quels rapports?”, pp. 45-64). Des témoignages et des études de cas sont également très utiles pour une juste appréciation de la valeur de l’héritage francophone et on lira donc avec intérêt la contribution de Becky A. BROWN, qui décrit les efforts pour rendre bilingues ses enfants (“La valeur de la transmission de l’héritage franco-américain au 21^e siècle”, pp. 65-88), ainsi que celle de Kevin J. ROTTET et Jennifer BETTERS, qui examinent la production orale de deux élèves de huitième année dans des programmes d’immersion française pour essayer d’établir quelle variété de français on y apprend, étant donné que les enseignants ne sont généralement pas de Louisianais (“Une étude de cas sur les résultats des programmes d’immersion française en Louisiane”, pp. 89-119). Les attitudes des enseignants des programmes d’immersion vers les variétés louisianaises sont également au centre de la recherche de C. Brian BARNETT, basée sur les résultats d’une enquête par questionnaire menée en 2008-2009 (“The louisianafication of the french immersion classroom in the state of Louisiana: how can it be done?”, pp. 141-173; le questionnaire soumis aux enseignants et le protocole d’enquête sont fournis aux pp. 161-173). Barry Jean

ANCELET présente la production littéraire louisianaise contemporaine, qui témoigne de la créativité linguistique de cette variété de français et qui peut être considérée comme un “exception vivante”, dans la mesure où elle “se réalise dans ses propres termes, avec ses propres stratégies poétiques et en utilisant son propre capital symbolique qui représentent à la fois une continuité traditionnelle et une force innovatrice [...] entièrement déterminées par le contexte louisianais” (“L’exception cadienne et créole de Louisiane”, pp. 121-140: p. 139).

La deuxième partie se compose de trois essais ciblés sur la Nouvelle-Angleterre. Susan PINETTE propose une étude sur les francophones du Maine intitulée “Un ‘étonnant mutisme’: l’invisibilité des Franco-Américains aux États-Unis” (pp. 177-203), dans laquelle elle s’attache à mettre en lumière les raisons de l’invisibilité d’une communauté francophone qui est, historiquement, le résultat de mouvements migratoires peu connus, qui a été fortement stigmatisée par la culture dominante et subit encore de nos jours des discriminations linguistiques. Carole SALMON offre ses “Remarques sur le virage linguistique [sic] et culturel chez les jeunes Franco-Américains en Nouvelle-Angleterre” (pp. 205-229), issues d’une enquête sociolinguistique menée dans les six états de la Nouvelle-Angleterre afin de repérer les attitudes linguistiques et culturelles de ces “jeunes” francophones, parmi lesquels on ne peut constater une connaissance du français que dans la tranche d’âge comprise entre 30 et 40 ans. Enfin, Joseph Edward PRICE nous fait découvrir une communauté Franco-Américaine peu étudiée, qui se situe dans le nord du Maine, dans la vallée du fleuve qui trace la frontière entre cet État et la province canadienne du Nouveau-Brunswick: après avoir fourni quelques informations historiques et géographiques, il examine en particulier la situation linguistique, les compétences et les attitudes des jeunes, en exploitant les résultats d’une enquête (PRICE 2007) auprès d’informateurs âgés entre 16 et 26 ans (“Le français et les jeunes dans la vallée Saint-Jean”, pp. 231-260).

Ce volume, qui aurait nécessité d’une révision ultérieure pour assurer une meilleure qualité de la langue, permet d’approfondir la connaissance d’espaces francophones effectivement peu familiers et invite à réfléchir aux dynamiques qui peuvent amener progressivement à la disparition d’une langue qui, malgré son statut et sa diffusion dans d’autres pays, fait constater un déclin sans doute irréversible dans les pratiques réelles locales, où son avenir est désormais confié aux choix d’une génération qui en a perdu la compétence active.

Cristina BRANCAGLION